

Bureau syndical du 13 juin 2019

DELIBERATION N° 2019-06-039
Demande de subvention pour les missions de caractérisation des ordures ménagères et du tout venant des recycleries

Nombre de membres 25			L'an deux mille dix-neuf, le treize juin à dix heures trente, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président le sept juin, s'est réunie dans les locaux du SYVADEC situés dans la zone artisanale, à Corte sous la présidence de Monsieur François TATTI, Président. Madame Marie-Laurence SOTTY a été désignée secrétaire de séance. Le quorum étant atteint le bureau peut valablement délibérer.
En exercice	Présents	Votants	
22	13	13	

Présents :

Messieurs : TATTI François, GIANNI Don Georges, ARMANET Guy, POLI Xavier, GUIDONI Pierre, GIORDANI Jean-Pierre, GIFFON Jean-Baptiste, VIVONI Ange-Pierre, MATTEI Jean-François, BERNARDI François et VALERY Jean-Noël.

Présentes :

Mesdames : SOTTY Marie-Laurence et ZUCCARELLI Marie.

Absents :

Madame : BATTESTINI Serena.
 Messieurs : PAJANACCI Jean, MILANI Jean-Louis, LACOMBE Xavier, FAGGIANELLI François, FILONI François, HABANI Yohan, MICHELI Felix et DE MEYER Jean-Michel.

Certifié exécutoire,

après transmission en Préfecture le : 24/06/2019

et de la publication de l'acte le: 24/06/2019



Pour le Président, par délégation,
 Le Directeur Général Adjoint
 Vincent ANDREI

Accusé de réception en préfecture
 02B-200009827-20190613-2019-06-039-DE
 Date de réception préfecture :

Monsieur Jean-François Mattei, Vice-Président, expose :

Depuis 2010, le SYVADEC organise des campagnes de caractérisations pour suivre l'évolution de la composition de ses déchets. Une première campagne a été réalisée en 2010 par un Bureau d'étude spécialisé, utilisant une méthodologie validée par l'ADEME (le MODECOM). Entre 2011 et 2014, le SYVADEC a organisé en interne une caractérisation par an en reprenant cette méthodologie. Depuis 2015, le nombre de territoires témoins a été considérablement élargis, passant de 3 à 7. Ainsi, près des 2/3 de la population Corse est désormais couvert par cette opération.

Compte tenu de leur complexité et des ressources nécessaires pour la bonne conduite des opérations, les caractérisations sont réalisées par un bureau d'étude depuis 2015.

Afin de disposer d'éléments concrets pour piloter son plan d'actions pluriannuel, le SYVADEC a fait le choix de poursuivre les campagnes de caractérisation en 2019 et 2020, en sélectionnant un bureau d'étude spécialisé.

Les 7 territoires témoins de 2018 seront couverts par cette opération, avec deux échantillons supplémentaires pour analyser le tout venant issus de la déchetterie de Viggianello.

Le budget alloué pour l'opération pour les années 2019 et 2020 est de 104 000 € HT.

Financement 70 % auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le reste de l'opération étant financé sur fonds propres (30%).

Il est proposé aux membres du bureau d'approuver le plan de financement, d'autoriser le Président à solliciter des subventions de financement à hauteur de 50 % auprès de l'ADEME et de l'Office de l'Environnement de la Corse, le reste de l'opération ainsi que la TVA étant financé sur fonds propres (50%).

Le Bureau syndical, après en avoir délibéré:

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L.5211-1 et L.5711-1

VU la délibération 2014-05-24 du 20 mai 2014 portant délégation d'attributions du Comité au Bureau,

Considérant la nécessité d'organiser cette prestation de service,

Ouïe l'exposé de M. François TATTI, Président,

Accusé de réception en préfecture 02B-200009827-20190613-2019-06- 039-DE Date de réception préfecture :
--

A l'unanimité:

- Donne acte au rapporteur des explications entendues,
- Approuve le plan de financement afférent à ce projet,
- Autorise Monsieur le Président ou son représentant à solliciter les partenaires financeurs au meilleur taux,
- Autorise Monsieur le Président ou son représentant à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération dans la limite des crédits budgétaires.

Fait et délibéré à Corte les jours, mois et an que dessus,



Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

François TATTI

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du SYVADEC et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bastia dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication.

Accusé de réception en préfecture
02B-200009827-20190613-2019-06-
039-DE
Date de réception préfecture :

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Demande de subvention pour les missions de caractérisation des ordures ménagères et du tout venant des recycleries

Date de transmission de l'acte : 24/06/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 24/06/2019

Numéro de l'acte : 2019-06-039 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 02B-200009827-20190613-2019-06-039-DE

Date de décision : 13/06/2019

Acte transmis par : Vincent ANDREI

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions